

## **Transaction avec l'entreprise Courtadon**

*Vu le Code de l'éducation,  
Vu le décret consolidé n°2012-715 du 7 mai 2012 fixant les règles d'organisation et de fonctionnement de l'Ecole normale supérieure de Lyon,  
Vu le règlement intérieur,  
Vu la décision n°18-078 en date du 24 mai 2018 relative à la composition du conseil d'administration de l'Ecole normale supérieure de Lyon,*

Après en avoir débattu,

Le conseil d'administration, dans sa séance du 10 septembre 2018, prend la délibération suivante :

### **Article 1.**

Le conseil d'administration de l'ENS de Lyon a approuvé à l'unanimité des suffrages exprimés la transaction avec l'entreprise Courtadon conformément au document joint.

*Détail des votes : 23 votes favorables sur un total de 23 votants.*

Fait à Lyon, le 10 septembre 2018,

Le Président de l'ENS de Lyon

Jean-François PINTON